



Retraite perte de papier service national

Par Dompif

Bonjour,
je vais faire ma demande de retraite, bientôt, mais j'ai perdu mes papiers de mon service national, il faut que je fasse une demande d'extrait de service à PAU, mais il faut que je notifie le numéro de matricule (identifiant défense) que je n'ai pas.
Comment obtenir ce matricule, s'il vous plait??
Merci.

Par ESP

Bonsoir et bienvenue
Vous pouvez indiquer des dates, des lieux, une arme, un régiment, peut-être une fonction.
Avec tout ce que vous pouvez indiquer, contactez le service indiqué dans le lien ci-dessous.

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1398]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1398[ur
l]

Par yapasdequoi

Bonsoir,
parfois le numéro de sécurité sociale permet l'identification...

Par Isadore

Bonjour,

Le matricule n'est pas indispensable, il faut fournir un maximum de renseignements qui permettront de vous retrouver dans les registres militaires, dont la date au moins approximative de votre service militaire.

Au pire, vous demanderez l'aide du service des archives :
[url=https://francearchives.gouv.fr/fr/article/227518171]https://francearchives.gouv.fr/fr/article/227518171[url]

Par Dompif

Bonjour et merci à tous pour vos réponses.
J'ai fait mon service national du 01/02/1984 au 01/02/1985 à Fontevraud
3ème régiment de Chasseurs, cavalerie.
Oui je vais faire la demande.
Merci.

Par Dompif

Rebonjour, désolé.
Je ne sais quoi inscrire sur la demande d'extrait des services.
Il y a la phrase qui suit,
J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir m'adresser
Je mets quoi d'après vous à la place des points, s'il vous plaît ?
Merci.

Par Isadore

"mon attestation des services accomplis".

Et ensuite vous précisez votre identité (nom civil complet, date et lieu de naissance), votre adresse au moment du recensement (au moins votre commune de résidence à l'époque, c'est important pour identifier le bureau de recrutement), votre numéro de sécurité sociale et les informations utiles sur votre service militaire : dates, lieu, régiment, le grade, les fonctions occupées... enfin bref, ce qui peut aider à trouver votre dossier dans les archives.

Évidemment, vous n'oublierez pas de mettre vos coordonnées (adresse actuelle, téléphone, messagerie électronique). Ce serait un peu dommage qu'ils ne sachent pas où vous joindre ^^

Par Dompif

Merci Isadore pour ces précieuses informations.